

Auclair le 6 mai 1975.


Mme Roger Lévesque,
Lots Renversés,
Témiscouata.

Madame,

Suite à la proposition du Comité de Citoyens à Faible Revenu du JAL: qu'il y ait formation d'un comité pour étudier les besoins de santé chez tous les citoyens du JAL et, suite à l'enquête, de prendre une action directe et concrète via les organismes concernés, afin qu'il y ait des services de santé desservant les citoyens du JAL, et ce, le plus tôt possible.

Le Conseil d'administration de la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata propose que le Comité de Citoyens à Faible Revenu du JAL fasse l'enquête et qu'à la suite de cette enquête, le Conseil d'administration prenne les mesures qui s'imposent. Le Conseil d'administration de la Coopérative assure le Comité de Citoyens à Faible Revenu de son appui technique pour la préparation et la réalisation de l'enquête.

Bien à vous,


Laurent Grondin, secrétaire.

LG/lbp.

Lots-Renversés, le 6 mai 1976.

Madame Claire Pagi
Coordonnatrice de I.A.D.D.S.M.M.
1750 St-Denis, Montréal.

Bonjour,

Suite à votre demande par l'entremise du réseau populaire, nous venons vous informer qu'il existe un regroupement d'assistés sociaux dans notre coin - dont le nom est Citoyens à Faibles revenus du JAL - qui est établi depuis le 20 février 1975, avec un président, une vice-présidente et une secrétaire. Nous avons eu quelques rencontres avant cette date mais ce n'étaient que des approches.

Maintenant depuis le 20 février 1975 le comité se rencontre mensuellement; le départ de notre animatrice, le 31 mars avec la fin de son contrat, nous causera certainement une baisse au niveau de nos projets déjà discutés, puisque les membres de ce comité ne peuvent pas travailler à plein temps sur tout ceci et en plus bénévolement. Nous serions prêts à échanger des informations avec vous et même vous faire parvenir notre journal à l'occasion.

Bien à vous.

Le Comité de Citoyens à Faibles Revenus
du JAL.

Par:-----

GL/ro

Gaby Lévesque , secrétaire.

Auclair, le 13 février 1976.

Le comité des Citoyens à faible revenu,
Lots-Renversés.

A l'attention de Madame Gaby Lévesque.

Madame,

Lors de la réunion du Conseil d'administration de la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata, le 11 février dernier, une résolution a été faite pour appuyer votre demande au Ministère des Affaires Sociales d'une infirmière pour le territoire du JAL et quelques autres services médicaux. La voici donc:

Il est proposé par Laurent Grondin et secondé par Emmanuel Gagnon que la Coopérative de Développement appuie le comité de citoyens à faible revenu dans sa démarche pour avoir une infirmière dans le territoire JAL.

Accepté à l'unanimité.

Nous espérons que votre demande sera acceptée et comptons sur vous pour nous en communiquer les résultats.

Toujours JALLOISEMENT vôtre,

La Coopérative de développement
agro-forestier du Témiscouata

Par:

Rachel Ouellet

Rachel Ouellet.